



Webinaire Ségur Vague 2

Présentation des parcours de
Référencement DPI – PFI sur la
plateforme Convergence



Shahrzad ATRI

Cheffe de projets - Référencement



Armand COLLIN

Responsable de comptes – Accompagnement ENS



Thomas GAY

Responsable de projets - Convergence

Bonnes pratiques de ce webinaire

- Garder son **micro fermé** pendant la présentation ou les interventions pour fluidifier les échanges
- Concernant les **questions** :
 - Elles peuvent être **posées au fil du Webinaire** dans le canal dédié
 - Un temps est consacré aux **réponses en fin de présentation**
 - Celles qui n'auront pas été traitées en direct feront l'objet de **réponses partagées post webinaire** et dans la FAQ ENS
- Le **webinaire sera disponible en replay** et le support de présentation partagé



Sommaire

- Rappel des objectifs de la Vague 2
- Parcours de référencement
- Convergence, plateforme centrale du référencement
- Modalités d'accompagnement dédiées aux ENS
- Questions / Réponses

Les grands objectifs de la Vague 2

Le Ségur du numérique en Santé poursuit sa mission de **généralisation de partage des données de santé** entre professionnels de santé et avec le patient

La Vague 2 vient intégrer et renforcer les exigences en vue de favoriser le **partage de documents de santé plus pertinents et interopérables** d'une part et des **usages plus fluides et facilités** pour les PS et ES d'autre part.

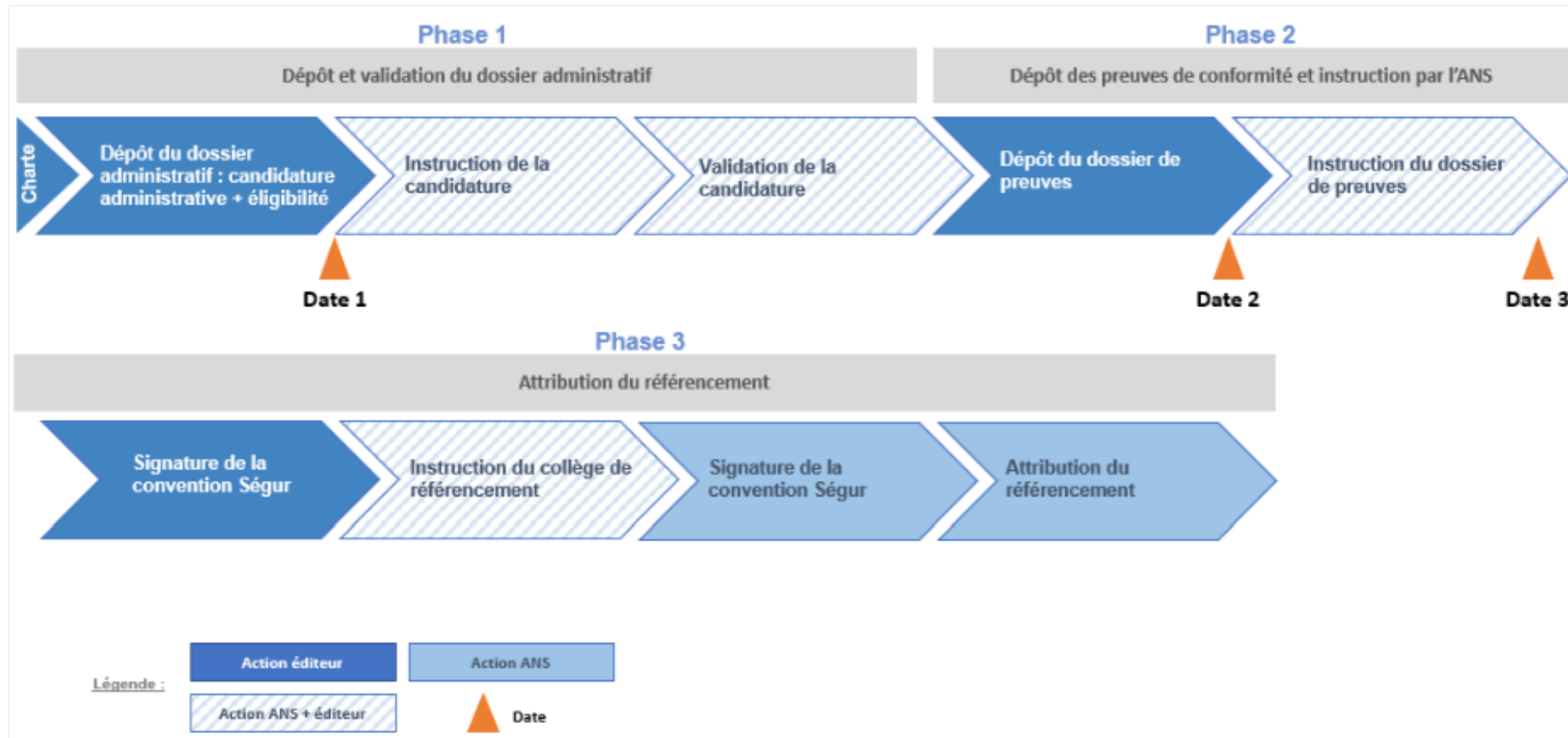
Ceci se traduit par les exigences retenues répondant aux trois grands objectifs de cette vague :

-  **Faciliter la consultation** par les professionnels de l'information disponible dans Mon Espace Santé
-  **Faciliter l'intégration** des documents reçus par MSSanté
-  **Renforcer la sécurité** des logiciels des professionnels

Etapes du référencement Ségur Va2

Le parcours Ségur pour les ENS se décline entre le **référencement** des solutions et le **financement** de l'installation pour le compte des clients.

Le référencement se décompose en trois grandes phases telles que décrites dans le DSR de votre SONS



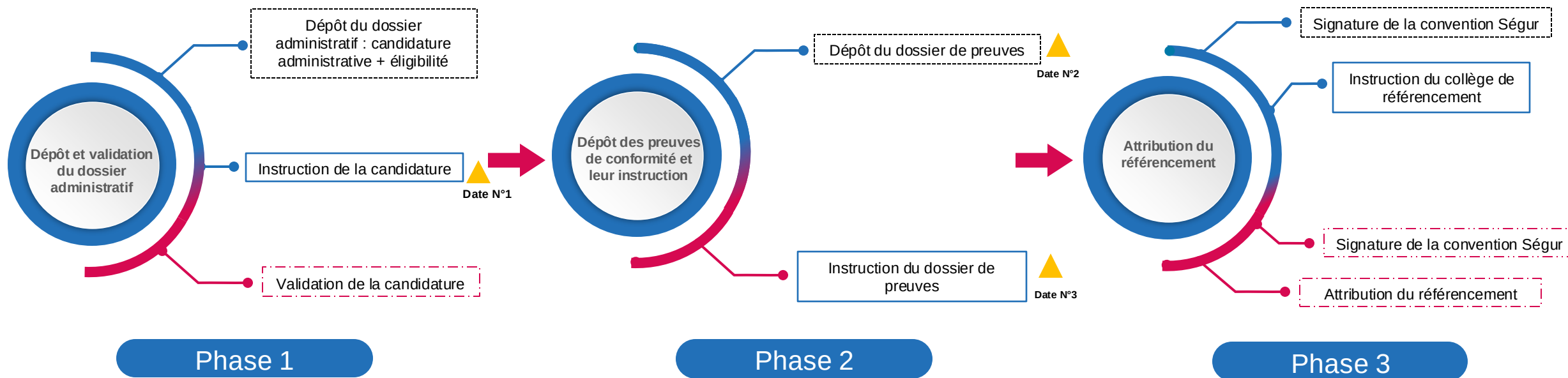
A noter : L'étape de financement fera l'objet d'un webinaire dédié ultérieurement.

Le parcours de référencement

Parcours de référencement Vague 2 – Vue globale

Le processus de référencement Ségur depuis la plateforme en ligne Convergence, se déroule en 3 grandes phases :

- Le dépôt et la validation du dossier administratif
- Le dépôt des preuves de conformité et l'instruction par l'ANS
- L'attribution du référencement



Légende :

Action Editeur

Action ANS

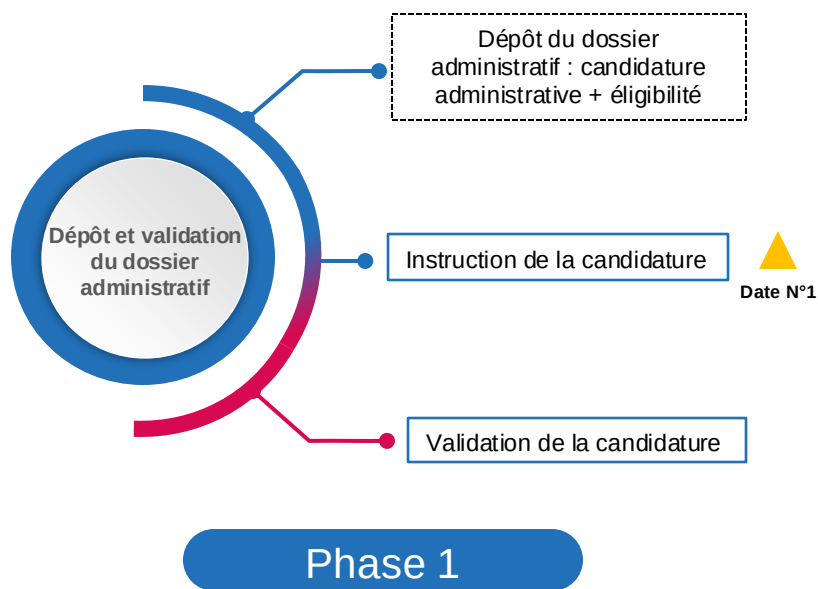
Actions ANS + Editeur



Jalon réglementaire

Parcours de référencement Vague 2 – Phase 1

Le dépôt et la validation du dossier administratif



Le **dossier administratif** est composé d'une **candidature administrative** et d'un **formulaire d'éligibilité**.

Ces formulaires ont pour objectif de recueillir les informations relatives à votre solution candidate.

La liste des éléments demandés sont listés dans le DSR.

Pour accéder à ces formulaires, **une charte de référencement** décrivant le déroulement des étapes clés de la démarche de référencement ainsi que les droits et devoirs de chaque partie prenante (Editeur et ANS) doit être validée en cochant une case pour démarrer sa candidature.

Durant l'analyse du dossier administratif, l'ANS peut vous solliciter via la messagerie de la plateforme Convergence pour toute demande de **complément** sur votre dossier. Votre réactivité quant à vos réponses vous donnera la possibilité d'accéder à l'étape de dépôt des preuves dans un délai réduit.



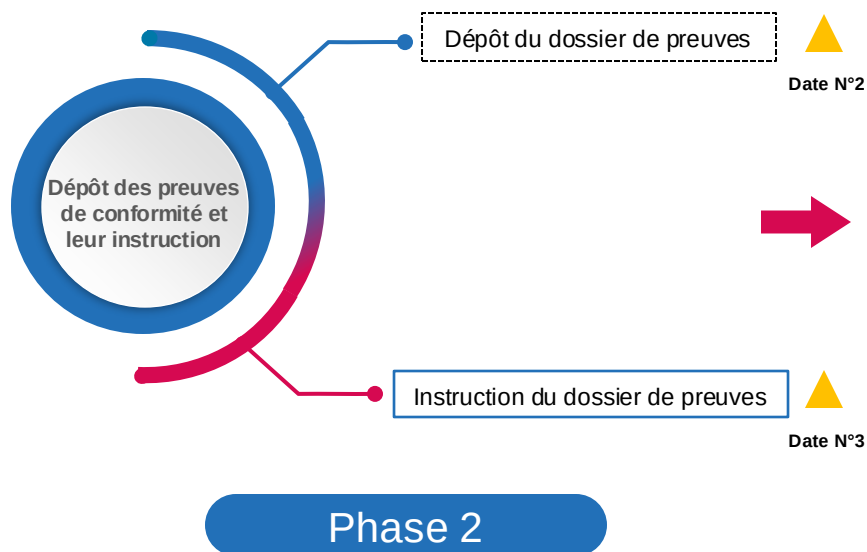
Nouveauté vague 2 : une aide à la saisie est proposée à l'éditeur pour compléter automatiquement certaines données du formulaire (*renseignées lors de l'inscription à Industriels Santé Connect, le fournisseur d'identité ANS pour les industriels*)



La date 1 correspond à la date limite à laquelle la candidature administrative et le formulaire d'éligibilité doit avoir été soumis au moins une fois.

Parcours de référencement Vague 2 – Phase 2

Le dépôt des preuves de conformité et l'instruction par l'ANS



Un **dossier complet de preuves** de conformité correspond à un dossier contenant :

- Sur la plateforme Convergence, plusieurs preuves Vague 1 et/ou Vague 2 vont vous être demandées selon vos profils sélectionnés pour attester de la conformité votre solution logicielle à une exigence (capture d'écrans, vidéos, fichiers, logs, homologations...). Le dépôt des preuves s'effectue chapitre par chapitre selon la catégorisation proposée dans le REM depuis la plateforme Convergence. Chaque preuve demandée dans Convergence est obligatoire.
- Pour chaque homologation à obtenir auprès du CNDA : **l'attestation d'homologation** ou une copie d'écran de son espace personnel CNDA comprenant **le statut de la demande** au moins à « **Pré examen** » et **la date de retour prévisionnelle** afin d'attester de votre dépôt de l'ensemble des preuves nécessaires auprès du CNDA sur ladite homologation.
- Le **rapport de test d'intrusion**.



Nouveautés vague 2 : Les preuves doivent être déposées **Chapitre par Chapitre**

La date 2 correspond à la date limite à laquelle votre dossier complet de preuves a été soumis au moins une première fois



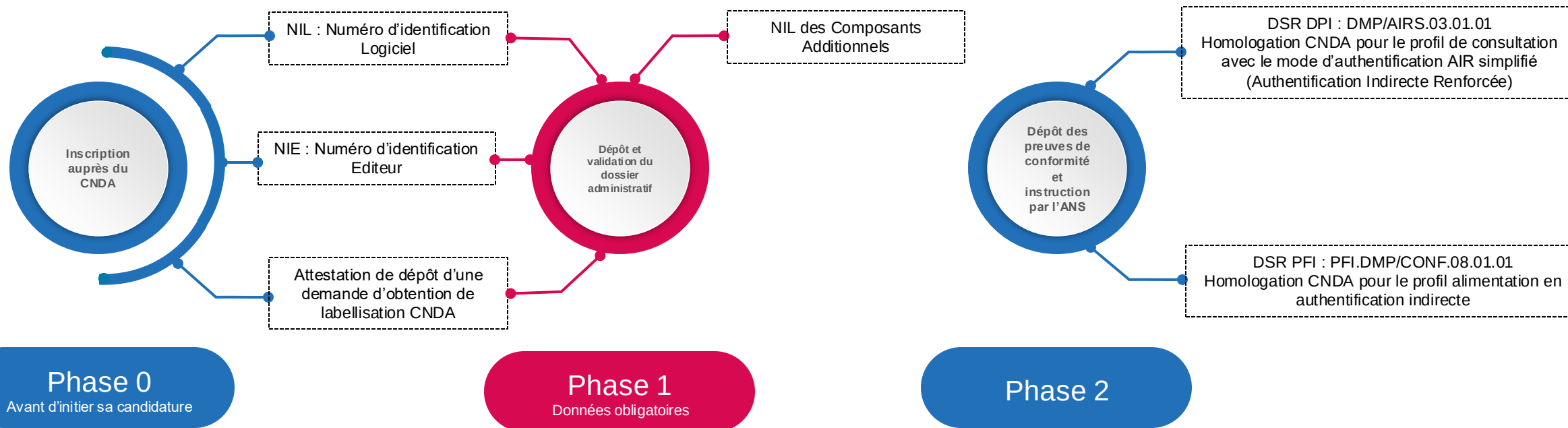
La date 3 correspond à la date de fin des échanges entre l'Editeur et l'ANS pour validation du dossier de preuves. Vous ne pouvez plus redéposer de preuves après cette date



Point d'attention : vous ne pouvez pas **ajouter de profils optionnels** supplémentaires **après la date 2**

Parcours de référencement Vague 2 – Focus CNDA 1/2

Présentation des éléments à récupérer auprès du CNDA avant et pendant le parcours de référencement



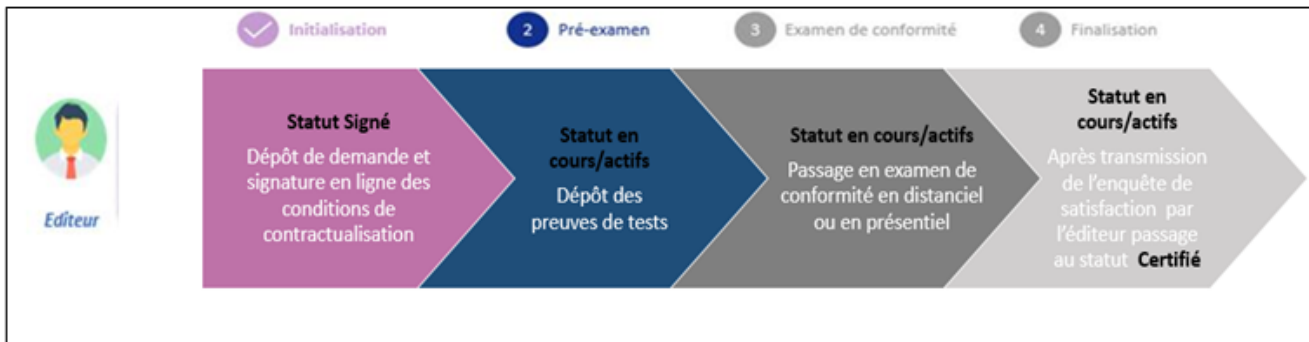
Comment contacter le CNDA :

En Ligne : [Contactez la Gestion Relation Client du CNDA via le formulaire en ligne](#)

Par mail : [Contactez la Gestion Relation Client du CNDA par mail](#)

Parcours de référencement Vague 2 – Focus CNDA 2/2

Focus Date 2 : Dépôt d'un dossier complet



Les statuts de demande de certification auprès du CNDA sont :

- Initialisation
- **Pré-examen (précisions ci-dessous)**
- Examen de conformité
- Finalisation

La capture d'écran montre l'interface de l'Assurance Maladie pour la gestion des dossiers de référencement. Le statut actuel est **Pré-examen**. La page affiche des informations sur la demande (Référence dossier 5, Conformité ADRI, Domaine Teleservices, Demandeur pierre-alain SABATIER, Date demande 13-10-2023) et des informations logicielles (NIE EDI643072, Nom éditeur EDITEUR-SABATIER, NIL LOG680354, Nom logiciel LOGICIELPSR, Version cible 1.0, OS Windows).

Dans le parcours Editeurs CNDA, « **En cours actif** » indique que votre demande est à l'étape « **Pré-examen** ».

Ce statut est nécessaire pour vous permettre à l'éditeur de déposer un dossier « **réputé complet** » pour le référencement de sa solution à l'ANS.

Une fois que la certification est obtenue, l'éditeur peut soumettre son dossier pour instruction à l'ANS. Les DSR Ségur Vague 2 précisent au Chapitre 4.3 que « seul un dossier contenant l'intégralité des homologations ou certifications du CNDA peut faire l'objet, in fine, d'un référencement par l'ANS ».

En termes de preuves, vous devrez transmettre **une copie d'écran de votre espace personnel** (mettre en visibilité : les Informations logiciel, le statut de la demande au moins à « Pré examen » et la date de retour prévisionnelle)

Parcours de référencement Vague 2 – Les tests d'intrusion

Le référentiel d'exigences métier prévoit par l'exigence **SSI/GEN.18** que les solutions se soumettent à **un test d'intrusion**.

Par qui ?

Par un prestataire d'audit de la sécurité
des systèmes d'information qualifié PASSI.
Liste en libre d'accès

Comment ?

A votre charge.
Il doit être réalisé conformément au guide
d'utilisation mis à sa disposition

Quand ?

Avant la date 2 : Avoir déposé une première
fois le rapport du test d'intrusion

Avant la Date 3 : l'Editeur peut corriger/déposer un
nouveau rapport de test d'intrusion jusqu'à la Date 3 en
respectant les critères d'acceptation.

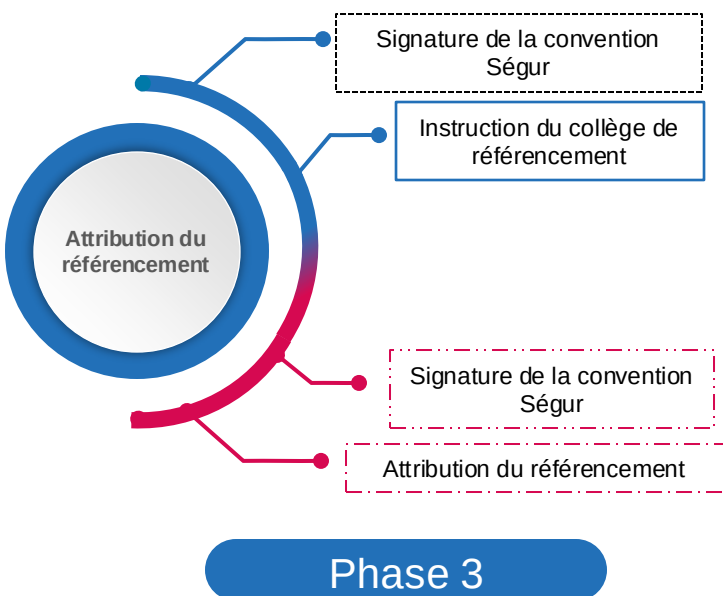
Quels critères d'acceptation ?

Un formulaire indiquant la conformité du système
à des points de contrôles essentiels :
Pour les points de contrôle de gravité haute : 0 point de
contrôle KO
Pour les points de contrôle de gravité moyenne : $\leq$ à 10
points de contrôle KO



Parcours de référencement Vague 2 – Phase 3

Attribution du référencement



Une fois **l'ensemble des preuves validées**, l'ANS prépare le projet de **convention de référencement Ségur** et vous le transmet pour **signature électronique**.

Cette convention décrit l'ensemble des **articles** régissant le référencement à respecter durant toute la durée de ce dernier. Pour information, une convention de référencement obtenue dans le cadre de la vague 1 du Ségur reste en vigueur à la suite de l'obtention d'un référencement vague 2.

Votre signature est un **prérequis pour la présentation de votre candidature au collège** technique de référencement. Lors de cette assemblée, votre dossier est **examiné par les membres du collège** qui déclarent un des deux statuts suivants :

- **Attribution du référencement** : la version technique de la Solution logicielle candidate au référencement est référencée en l'état ;
- **Non attribution du référencement – réserves bloquantes**. La décision de non-attribution du référencement est communiquée ainsi que la ou les raisons expliquant cette décision. Dans le cas où cette décision intervient avant la Date 3, vous pouvez redéposer les preuves non-conformes.



Nouveautés vague 2 : La convention de référencement est signée une seule fois après la validation de l'ensemble des preuves par l'ANS



Point d'attention : Bien lire les termes de la convention une fois celle-ci transmise et contre signée par l'ANS. Cette dernière régie vos obligations et, entre autres, celles liées à la communication autour du référencement et de l'utilisation des logos ANS.

Parcours de référencement Vague 2 – Améliorations

La deuxième vague présente des avantages par rapport à la première, se manifestant de diverses manières. Voici quelques-uns de ces avantages :

La soumission des preuves se fera désormais par chapitre (MSS, DMP...)

Avantages :

- La soumission des preuves par chapitre complet, et non plus par dépôt de preuve complet, et sans avoir à lister les dépôts effectués dans la messagerie
- Le lancement des analyses (indépendantes) à chaque soumission de chapitre complet
- Un suivi spécifique, avec un statut par chapitre (en analyse, en attente éditeur, ...)

01

Les retours se feront désormais par chapitre (INS, DMP...), mais aussi et surtout par preuve

Avantages :

- Un suivi spécifique, avec un statut par preuve, et donc une bonne visibilité sur l'avancement et le reste-à-faire
- La conservation de l'historique des retours/preuves et des justificatifs fournis pour chaque preuve (archivage des données)

02

Convergence intègre désormais une partie dédiée aux visites, aux preuves Interop !

Avantages :

- Davantage d'informations sur les preuves et étapes spécifiques, avec notamment un rappel sur les dates des visites, le statut des preuves Interop, ...
- La mise à disposition du rapport et du pas-à-pas de visite directement dans la candidature

03

Les étapes correspondent au processus de référencement, avec par exemple, une étape dédiée à la signature de la convention incluse dans le parcours utilisateur Convergence !

Avantages :

- Une adéquation entre le processus et l'outillage, et donc la clarification des différentes étapes à suivre, et surtout la limitation des aller-retours concernant la convention de référencement

04



La plateforme Convergence

Plateforme Convergence – Accès à la plateforme : cas d'usage 1

Cas d'usage 1 : Comment accéder à la plateforme Convergence pour candidater au Ségur vague 2 ?

Cas 1.1 : J'ai déjà un compte Industriels Santé Connect et peut accéder avec ce compte à la plateforme Convergence

1. Une fois connecté sur le fournisseur d'identité Industriels Santé Connect, cliquer sur « Plateforme Convergence depuis la rubrique des services
2. Accepter le partage des informations du comptes iSC avec la plateforme Convergence pour ensuite accéder à la plateforme Convergence

1

Vos services

Vos services utilisés

- › Plateforme Convergence 
- › Portail Industriels 
- › Observatoire de la e-santé 
- › Ecoscore 
- › Plateforme Statistiques Pro Santé Connect 

Voir plus



2

Vous êtes connecté à Industriels Santé Connect avec votre compte :
pdurandconvergence@yopmail.com

Accédez à la plateforme Convergence

Pour accéder au service de la plateforme Convergence, vous devez accepter que le fournisseur d'identité Industriels Santé Connect (ISC) partage avec ce service les informations suivantes:

- login
 - civilité
 - prénom
 - nom
 - email
 - organisation (raison sociale, téléphone principal, adresse, immatriculation)
- › En savoir plus sur le traitement des données personnelles 

Refuser

Accepter

Se déconnecter du fournisseur d'identité ISC

Plateforme Convergence – Accès à la plateforme : cas d'usage 1.2

Cas d'usage 1 : Comment accéder à la plateforme Convergence pour candidater au Ségur vague 2 ?

Cas 1.2 : Je n'ai pas de compte pour accéder à la plateforme Convergence, je dois me créer un compte sur iSC

[Consulter le guide de création de compte sur iSC](#)

Industriels Santé Connect (ISC)

Inscrivez-vous

* champs obligatoires

Important à savoir

Pour procéder à votre inscription au fournisseur d'identité Industriels Santé Connect (ISC) de l'Agence du Numérique en Santé, veuillez sélectionner le rôle qui correspond à votre statut dans votre entreprise.

Dans le cas où votre statut ne correspond à aucun rôle proposé, nous vous invitons à [contacter notre service support](#).

Votre rôle

Vous êtes *

Mandataire

Nous vous invitons à sélectionner ce rôle si vous êtes le mandataire social de votre entreprise.

Pour vous inscrire au fournisseur d'identité Industriels Santé Connect (ISC), nos services vont procéder à une vérification de votre entreprise et de votre identité en fournissant votre Kbis et votre pièce d'identité. Une fois inscrit, vous aurez la possibilité de créer des comptes pour d'autres utilisateurs de votre entreprise.

Représentant

Nous vous invitons à sélectionner ce rôle si vous n'êtes pas mandataire social mais vous vous considérez comme représentant de votre entreprise.

Pour faire une demande d'inscription, votre entreprise et votre mandataire social doivent préalablement avoir été enregistrés dans nos systèmes. Votre mandataire social pourra ensuite valider votre demande d'inscription.

Salarié

Nous vous invitons à sélectionner ce rôle si vous n'êtes ni mandataire social ni représentant de votre entreprise.

Pour faire une demande d'inscription, votre entreprise et votre mandataire social doivent préalablement avoir été enregistrés dans nos systèmes. Votre mandataire social ou votre représentant pourra ensuite valider votre demande d'inscription.

[Retourner à la page d'accueil](#) [Suivant](#)

Plateforme Convergence – Cas d'usage 2

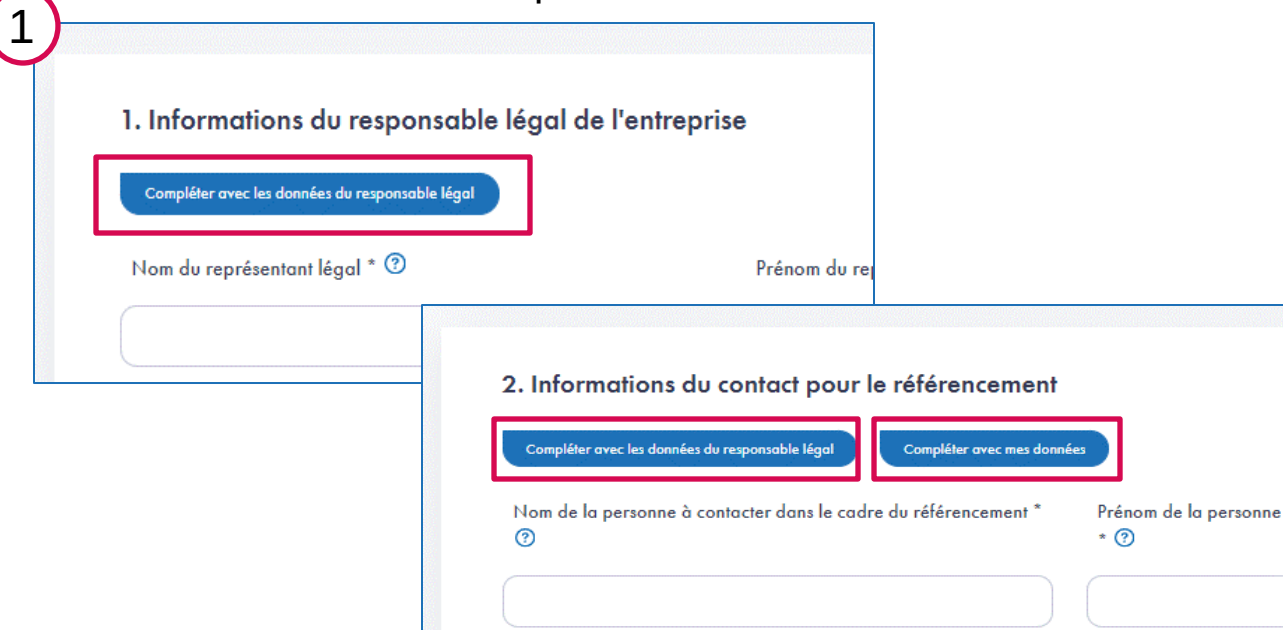
Cas d'usage 2 : Je candidate à la vague 2 alors que je suis référencé vague 1

Principes :

A l'étape 1 « candidature administrative » :

1. Je peux compléter l'étape candidature administrative sur la base des informations déjà renseignées lors de mon inscription à Industriels Santé Connect
2. Je saisis mon statut par rapport au référencement vague 1 et si j'ai été référencé je renseigne mon numéro de référencement et dépose l'attestation

1



1. Informations du responsable légal de l'entreprise

Compléter avec les données du responsable légal

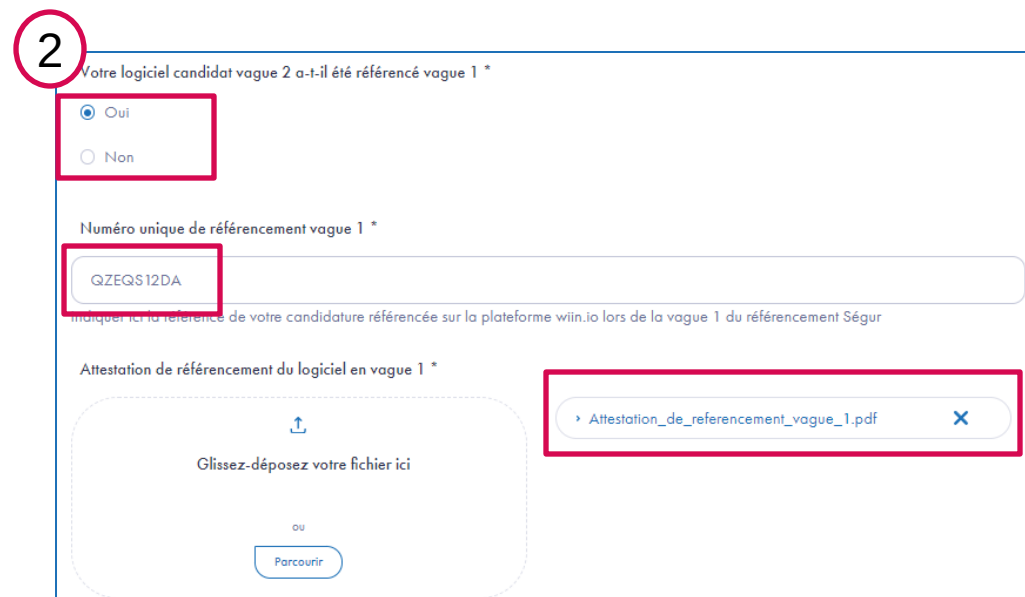
Nom du représentant légal * ? Prénom du responsable légal *

2. Informations du contact pour le référencement

Compléter avec les données du responsable légal Compléter avec mes données

Nom de la personne à contacter dans le cadre du référencement * ? Prénom de la personne *

2



Votre logiciel candidat vague 2 a-t-il été référencé vague 1 *

☒ Oui ☐ Non

Numéro unique de référencement vague 1 *

QZEGS12DA

Indiquer ici la référence de votre candidature référencée sur la plateforme wiin.io lors de la vague 1 du référencement Ségur

Attestation de référencement du logiciel en vague 1 *

Glissez-déposez votre fichier ici

ou

Parcourir

Attestation_de_referencement_vague_1.pdf

Cas d’usage 2 : Je candidate à la vague 2 alors que je suis référencé vague 1

Principes :

- A l’étape 2 « éligibilité » :
 1. Je sélectionne les profils qui correspondent au périmètre de la solution que je souhaite référencer. A noter un profil Général est présent pour chaque DSR et est obligatoire.

1

Les profils référencés en vague 1 pour cette solution :

- Général vague 1
- INS vague 1
- Client Web DPI vague 1

Profils du logiciel candidat *

☒	Hôpital - DPI : Profil Général
☐	Hôpital - DPI : CIBA

Plateforme Convergence – Cas d'usage 2

Cas d'usage 2 : Je candidate à la vague 2 alors que je suis référencé vague 1

Principes :

A l'étape 3 « dépôt des preuves » :

1. Je dépose les preuves chapitre par chapitre en fonction de mon statut référencé vague 1 ou pas en étape 1 et des profils sélectionnés en étape 2
2. Dans le cas où la solution a été référencée en vague 1, les preuves de ce périmètre sont prises en compte et ne sont pas affichées à cette étape dépôt des preuves
3. Les vérificateurs de l'ANS procèdent à une analyse chapitre par chapitre et m'informent de la conformité des preuves déposées
4. Je suis informé du statut donné à chacune des preuves une fois le chapitre analysé

1 Chapitres d'exigence

Gestion et partage des documents de santé 0/28 preuves chargées À compléter Compléter	Consultation et Alimentation du DMP / Mon espace santé 0/41 preuves chargées À compléter Compléter
Gestion de la MSSanté 0/12 preuves chargées À compléter Compléter	Identification électronique & ProSanté Connect 0/4 preuves chargées À compléter Compléter

4 /ES.01.01.01

Fournir les fichiers csv de statistiques avec les détails demandés

[À modifier](#)

Paul Durand - Vérificateur ANS le 12 juin 2024 à 17:38
Demande de modification saisie par le vérificateur ANS

testpdf_dUw@mEl.pdf

Glissez-déposez votre fichier ici

ou

[Parcourir](#)

Taille : 10 Mo. Les formats autorisés sont : PNG, JPEG, JPG, MP4, MOV, AVI, FIV, PDF, DOC, DOCX, PPT, PPTX, XLS, XLSX, CSV, ZIP, TXT, ODF, ODS, ODT, ODR.

STAT/ES.01.01.02

Fournir la documentation le cas échéant

testpdf_XcS3IAM.pdf

[Conforme](#)

Cas d’usage 3 : Je suis primo accédant sur le Ségur

Principes :

- **A l’étape 1 « candidature administrative » :**
 1. Je peux compléter l’étape candidature administrative sur la base des informations déjà renseignées lors de mon inscription à Industriels Santé Connect
 2. Je saisis mon statut comme non référencé en vague 1
- **A l’étape 2 « éligibilité » :**
 1. Je sélectionne les profils qui correspondent au périmètre de la solution que je souhaite référencer avec le profil général qui est pré-coché et grisé
- **A l’étape 3 « dépôt des preuves » :**
 1. Je dépose les preuves chapitre par chapitre en fonction des profils sélectionnés en étape 2
 2. Les vérificateurs de l’ANS procèdent à une analyse chapitre par chapitre et m’informent de la conformité des preuves déposées
 3. Je suis informé du statut donné à chacune des preuves une fois le chapitre analysé

Cas d'usage 4 : Nous sommes plusieurs à compléter la candidature

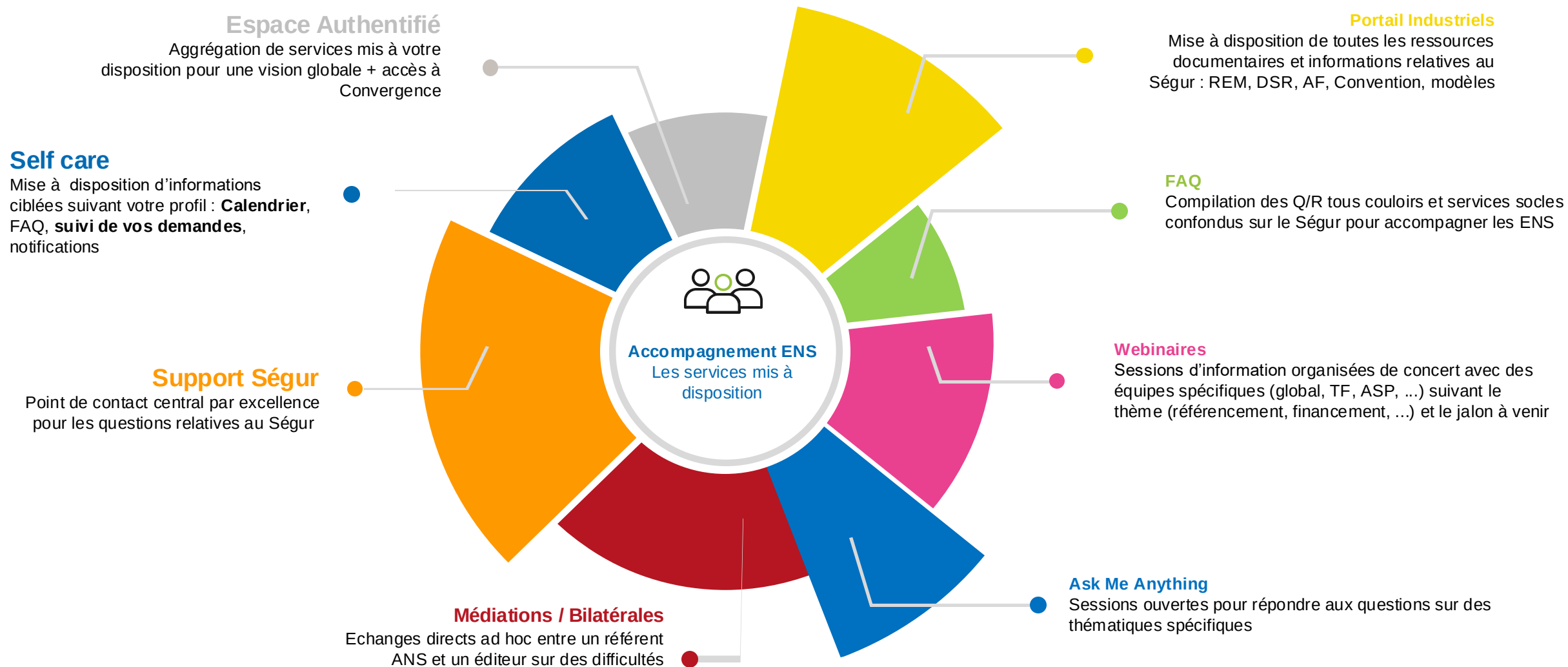
Principes :

- La gestion des droits sur les produits et donc de la candidature se fait par arborescence selon le principe suivant :
 - Le premier utilisateur créé d'autres utilisateurs avec des droits plus ou moins étendus et gère leur permission d'accès au produit et donc à la candidature
 - Ces autres utilisateurs créés peuvent créer à leur tour d'autres utilisateurs et leur donner des permissions plus ou moins étendus pour gérer à leur tour les informations à renseigner dans la candidature
- L'envoi des notifications se fait à tous les utilisateurs rattachés à la candidature avec des notifications par e-mail à tous ces utilisateurs
- Des messages sont générés automatiquement dans la messagerie interne de la plateforme Convergence (demande de modifications d'une étape) redoublés d'une notification par e-mail avec un lien pour accéder à la messagerie



Le dispositif d'accompagnement

Dispositif d'accompagnement des ENS



Les fonctionnalités clés de l'Espace Authentié



Découvrez le guide !

Gestionnaire
de Compte dédié



Suivi et Historique
des demandes



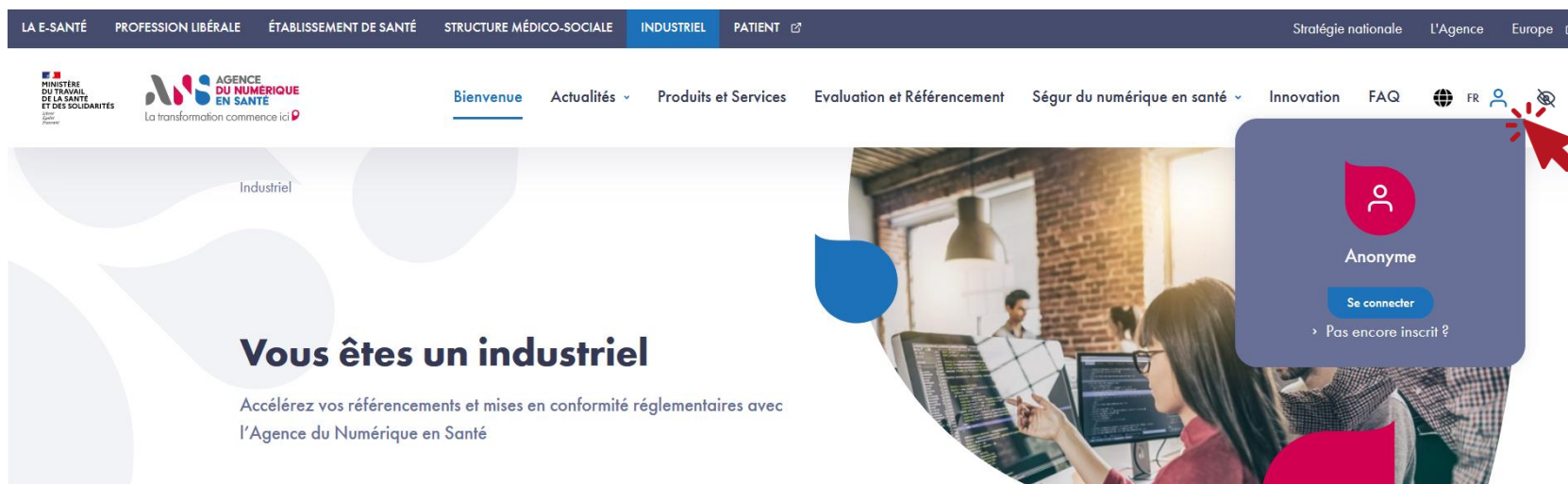
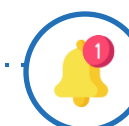
Calendrier



Top FAQ Ségur
(selon profil)



Notifications
personnalisées



Accès dédié pour
activer l'**API Sesali**



Accès direct à
l'**Observatoire
de la e-santé**



Accès simplifié pour gérer
son **raccordement
Pro Santé Connect**



Tableau de synthèse des
produits de la plateforme
Convergence



**Vision
globale
Entreprise**

Dispositif d'accompagnement des ENS via l'EA

1 Rubrique "Sécur" :

- "Mes demandes Sécur" :
 - Accès au formulaire Support Sécur
 - Suivi des demandes : état d'avancement, lien vers le détail de la demande et la solution apportée une fois le ticket résolu)
- "FAQ Sécur" : sélection de Q/R selon l'actualité Sécur

LA E-SANTÉ

PROFESSION LIBÉRALE

ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

STRUCTURE MÉDICO-SOCIALE

INDUSTRIEL

PATIENT

Stratégie nationale

L'Agence

Europe



 MINISTÈRE

 DU TRAVAIL

 DE LA SANTÉ

 ET DES SOLIDARITÉS



 AGENCE

 DU NUMÉRIQUE

 EN SANTÉ

 La transformation commence ici

Bienvenue

Actualités

Produits et Services

Evaluation et Référencement

Sécur du numérique en santé

Innovation

FAQ

FR

Industriel

Espace authentifié

Suivi de mes demandes Sécur

Vue d'ensemble

Calendrier

Sécur

Mes demandes Sécur

FAQ Sécur

Mes demandes

Convergence

Observatoire de la e-sante

Mon raccordement à Pro Santé Connect

Mon service Sesali

5

Mes notifications

Mes contrats

Gérer mon profil

Faire une nouvelle demande

Numéro de la demande

6273

Demandeur

Jean-Michel ENS

Date de la demande

30/05/2024

Sujet de la demande

Référencement

Description de la demande

Attendus de la Vague 2

Statut

Résolu

"Nouveau" : La demande a bien été reçue.

"En cours" : Les équipes Support Sécur ont pris en charge votre demande.

"Attente" : La demande fait l'objet d'une demande de complément ou d'une prise de rdv. Un mail a été envoyé à ce sujet.

"Résolu" : La réponse à la demande a été apportée (vous pourrez retrouver cette réponse dans le détail de votre demande).

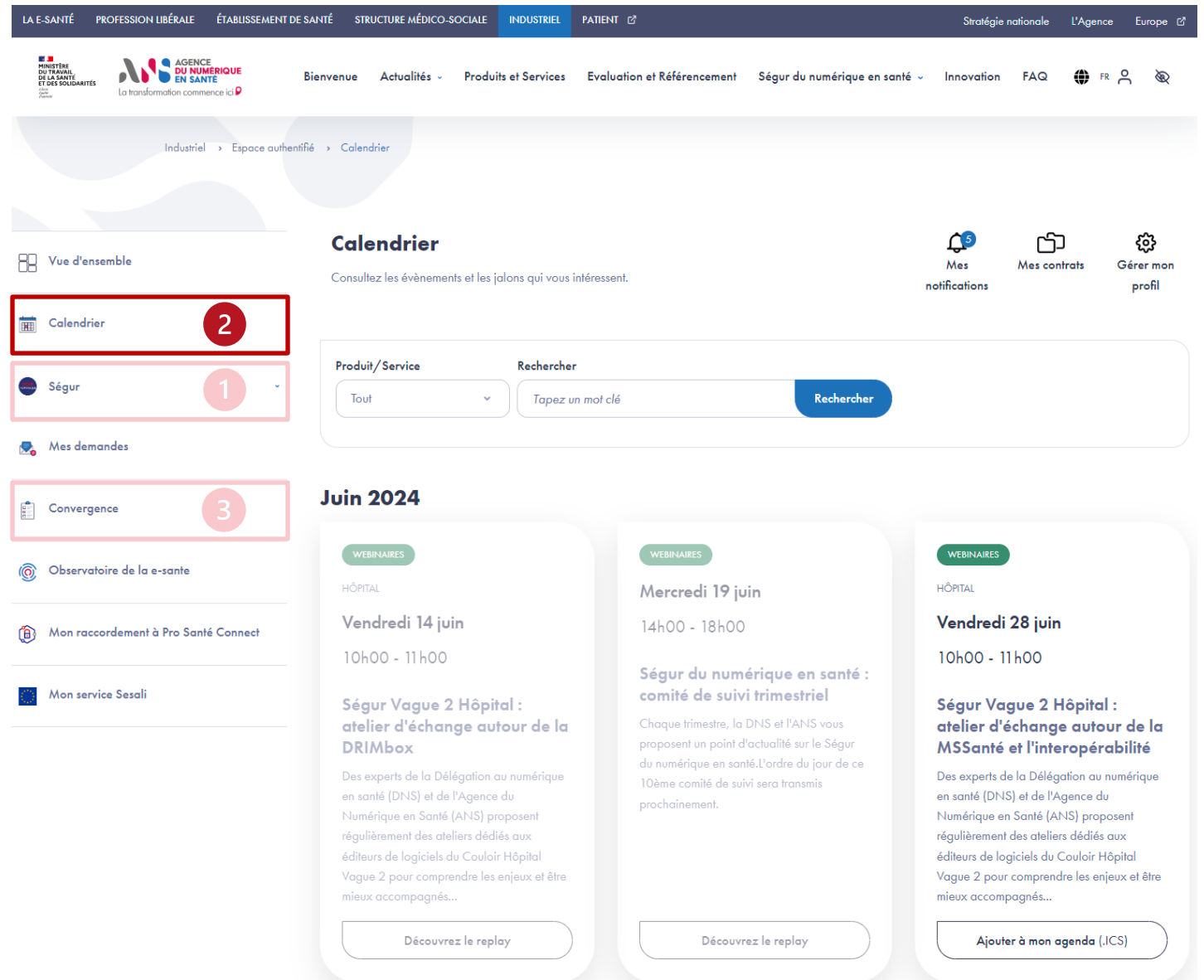
"Clos" : La demande et la réponse apportée ont été archivées (vous pourrez retrouver cette réponse dans le détail de votre demande).

27 Présentation des parcours de Référencement DPI – PFI Va2

Dispositif d'accompagnement des ENS via l'EA

2 Rubrique "Calendrier" :

- Les webinaires, jalons Ségur, évènements sont regroupés dans un calendrier :
 - Accès direct au **Replay** et au **support** (dès qu'ils sont disponibles)
 - Possibilité d'enregistrer dans son agenda personnel les éléments à ne pas manquer



LA E-SANTÉ PROFESSION LIBÉRALE ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ STRUCTURE MÉDICO-SOCIALE **INDUSTRIEL** PATIENT

Stratégie nationale L'Agence Europe

Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités AGENCE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ La transformation commence ici

Bienvenue Actualités Produits et Services Evaluation et Référencement Ségur du numérique en santé Innovation FAQ FR

Industriel > Espace authentifié > Calendrier

Calendrier

Consultez les évènements et les jalons qui vous intéressent.

Mes notifications Mes contrats Gérer mon profil

Produit/Service Rechercher

Tout Tapez un mot clé Rechercher

Mes demandes

Convergence

Observatoire de la e-santé

Mon raccordement à Pro Santé Connect

Mon service Sesali

Juin 2024

WEBINAIRES

HÔPITAL

Vendredi 14 juin

10h00 - 11h00

Ségur Vague 2 Hôpital : atelier d'échange autour de la DRIMbox

Des experts de la Délégation au numérique en santé (DNS) et de l'Agence du Numérique en Santé (ANS) proposent régulièrement des ateliers dédiés aux éditeurs de logiciels du Couloir Hôpital Vague 2 pour comprendre les enjeux et être mieux accompagnés...

Découvrez le replay

WEBINAIRES

HÔPITAL

Mercredi 19 juin

14h00 - 18h00

Ségur du numérique en santé : comité de suivi trimestriel

Chaque trimestre, la DNS et l'ANS vous proposent un point d'actualité sur le Ségur du numérique en santé. L'ordre du jour de ce 10ème comité de suivi sera transmis prochainement.

Découvrez le replay

WEBINAIRES

HÔPITAL

Vendredi 28 juin

10h00 - 11h00

Ségur Vague 2 Hôpital : atelier d'échange autour de la MSSanté et l'interopérabilité

Des experts de la Délégation au numérique en santé (DNS) et de l'Agence du Numérique en Santé (ANS) proposent régulièrement des ateliers dédiés aux éditeurs de logiciels du Couloir Hôpital Vague 2 pour comprendre les enjeux et être mieux accompagnés...

Ajouter à mon agenda (.ICS)

3 Rubrique "Convergence" :

- **Rapport d'activité** avec les produits enregistrés dans Convergence et le statut des démarches initiées
- Accès direct à la **plateforme Convergence**

LA E-SANTÉ
PROFESSION LIBÉRALE
ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ
STRUCTURE MÉDICO-SOCIALE
INDUSTRIEL
PATIENT
Stratégie nationale
L'Agence
Europe



Bienvenue
Actualités
Produits et Services
Evaluation et Référencement
Séjour du numérique en santé
Innovation
FAQ
FR

Industriel
> Espace authentifié
> Convergence
> Evaluer ma(es) solutions

Vue d'ensemble

Calendrier

Séjour

Mes demandes

Convergence

Observatoire de la e-santé

Mon raccordement à Pro Santé Connect

Mon service Sesali

Mon rapport d'activité Convergence

Suivi ici l'état d'avancement de vos démarches sur la plateforme Convergence

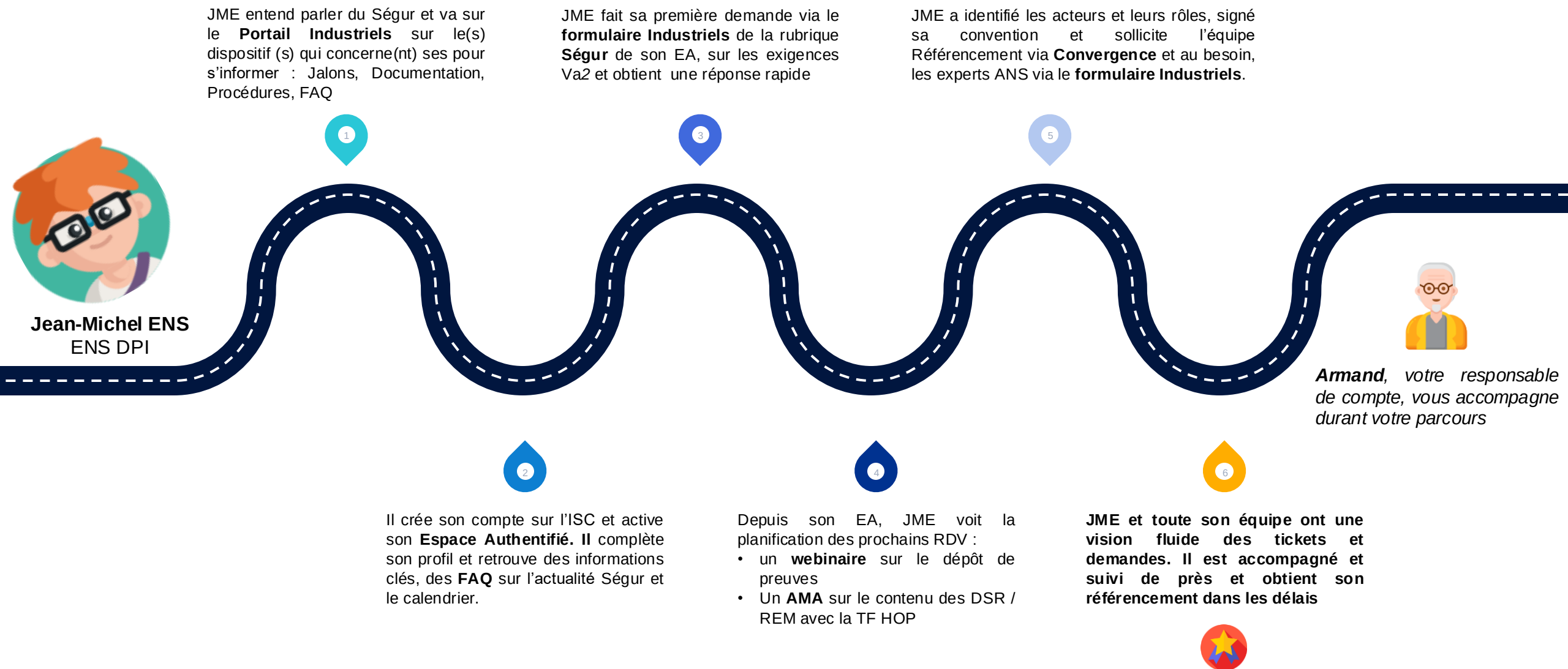
Mes notifications
Mes contrats
Gérer mon profil

Nom du produit	Ref.	Suivi	Démarche	Statut
TEST PRODUIT 24052023-3	2665	Mon espace santé	Référencement avec échange de données	En cours
test produit 22052024	2518	Doctrine du Numérique en Santé	Téléconsultation	À compléter
test produit 22052024	2518	Mon espace santé	Référencement sans échange de données	En cours
test produit 22052024	2518	Mon espace santé	Référencement avec échange de données	Terminé
test produit 22052024	2518	Certification de conformité des dispositifs médicaux numériques	Ligne générique	À compléter

Voir la liste de vos produits

Voir votre tableau de bord

Accompagnement ENS via l'Espace Authentifié



Réponses
aux
Questions



M E R C I